Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20240530-D2024-5-4-4c-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/06/2024
Publication : 07/06/2024

D2024-5-4-4c

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du **Jeudi 30 Mai 2024 à 20h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.
Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.
Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **41**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **6**
Nombre de membres excusés : **3**
Nombre de membres absents : **11**

Date de convocation :
24 mai 2024

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :
- 7 JUIN 2024

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :
- 7 JUIN 2024

5 - Institutions et Vie Politique
5.3 - Désignation de représentants

Objet : Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie – Modification de la représentation de l'Intercom de la Vire au Noireau

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT					X
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Sylvain DELANGE			Mme Gislaine MARIE		
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO		Mme Vanessa LARCHER			
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			M. Maurice ANNE		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN				X	
M. Alain DECLOMESNIL				X	
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES			M. Marc GUILLAUMIN		
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT					X
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	**40**	**1**	**6**	**3**	**11**
Nombre de Membres en exercice	**61**				
Nombre de conseillers présents	**41**				
Quorum	**31**				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	**47**				

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Faisant suite aux démissions :

- de M. Marc ANDREU SABATER de sa fonction de Président de l'Intercom de la Vire au Noireau et de ses mandats de conseiller municipal de la commune de Vire Normandie et de conseiller communautaire ;
- de M. Jean-Pierre MOURICE de sa fonction de Maire de Pontécoulant en date du 10 décembre 2022, et de ses représentations au sein des instances de l'Intercom de la Vire au Noireau (information adressée par mail le 10 décembre 2022) ;

il convient de procéder à la désignation de représentants de l'Intercom de la Vire au Noireau appelés à siéger au sein du comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie.

Il est ainsi proposé au conseil communautaire de procéder à ces désignations.

La désignation est soumise aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT) applicables à l'EPCI en vertu de l'article L5211-1.

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions communautaires ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échant, et il en est donné lecture par le Président.

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de ne pas procéder à un vote au scrutin secret.

Mme la Présidente informe les conseillers communautaires que l'élue suivante a d'ores et déjà fait acte de candidature pour l'un des postes à pourvoir :

- ***Pôle de proximité de Vire Normandie : Mme Marie-Claire LEMARCHAND***
  (Conseillère municipale de la commune de Vire Normandie)
  pour siéger en lieu et place de M. Marc ANDREU SABATER, en qualité de membre titulaire.

Mme la Présidente demande s'il y a d'autres candidats.

- **M. Jean-Christophe MEUNIER,** Maire de la commune de Périgny et conseiller communautaire, se déclare candidat pour siéger en lieu et place de M. Jean-Pierre MOURICE, en qualité de membre titulaire et représenter le pôle de proximité de Condé.

Une seule candidature ayant été déposée pour chacun des postes à pourvoir, Mme Marie-Claire LEMARCHAND est ainsi désignée pour siéger au sein de cette instance, en qualité de membre titulaire, en lieu et place de M. Marc ANDREU SABATER et M. Jean-Christophe est désigné, en qualité de membre titulaire, pour siéger en lieu et place de M. Jean-Pierre MOURICE.

- ***La représentation de l'Intercom de la Vire au Noireau au sein du comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie s'établit comme suit à compter de la présente délibération :***

	Titulaires	Suppléants
Pôle de proximité de Condé :	M. Flavien DELÊTRE	M. Pascal DALIGAULT
	M. Jean-Christophe MEUNIER	M. Manuel MACHADO

Pôle de proximité de Saint-Sever	M. Georges RAVENEL	Mme Coraline BRISON-VALOGNES
	M. Olivier JEANNEAU	Mme Bernadette LEROY
Souleuvre-en-Bocage	M. Didier DUCHEMIN	M. Régis DELIQUAIRE
	Mme Sandrine SAMSON	Mme Marie-Line LEVALLOIS
Valdallière	M. Jean-Paul ANGENEAU	M. Frédéric BROGNIART
	Mme Brigitte MENNIER	Mme Sabrina SCOLA
Vire Normandie	Mme Marie-Claire LEMARCHAND	Mme Nicole DESMOTTES
	M. Régis PICOT	M. Gilles MALOISEL

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Le secrétaire de séance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INTERCOM de la Vire au Noireau

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)